



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E70669

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2026

ÉDITÉ LE

14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1956

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/05/2024
8 000

Raison sociale : CHAUFFAGE CENTRAL REIBEL

18 RUE DE L'ARTISANAT
67210 OBERNAI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC OBERNAI 675680441 B

Siret : 675 680 441 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4027375-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022292103104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000007304131704

Téléphone : 03 88 95 38 20

Portable : 0622517948

Fax :

Site Internet : <https://www.chauffage-reibel.fr/>

E-mail : contact@chauffage-reibel.fr

Responsabilité légale :
NAEGELE ARSENE DIRECTEUR GÉNÉRAL / NAEGELE GUILLAUME PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	02/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.